

**DEMANDE DE PARTICIPATION**

à une BROCANTE, VIDE-GRENIER, BOURSE D'ÉCHANGE,
impliquant des ventes par des PROFESSIONNELS de la brocante
RÉPERTORIÉS À UN REGISTRE (Commerce ou Métiers)
Manifestation: LUNDI DE PÂQUES 06 AVRIL 2026 à ST ÉPAIN (37)

Je soussigné (e) :

NOM **Prénom**

Agissant en qualité de **Raison social**

Demeurant à.

..... ☎

Adresse Mail :

R. C. n°: **SIRET n°:**

Délivré le: N.B : votre carte professionnelle sera présentée
sur place (obligatoire)

par:

Véhicule matricule n° **Marque\Type**

Demande à Mme le Maire de ST ÉPAIN l'autorisation de tenir un stand :

- **ANTIQUITÉS, BROCANTE ou VIDE-GRENIERS exclusivement**

et désire un emplacement de : (ATTENTION emplacement par personne 10 ml maxi)

☐ **5 ml à 9 €** ou ☐ **10 ml à 14 €**

(aucune inscription ne sera prise sans le paiement correspondant)

ATTENTION,

Tout emplacement non installé à 8h sera considéré vacant et réattribué

Ci-joint règlement, par chèque libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC et posté à :

MAIRIE 27 Grande Rue 37800 ST-ÉPAIN avant le Mardi 31 Mars 2026.

Je déclare avoir pris connaissance de la législation en vigueur (loi du 30/11/87 relative à la prévention et à la répression du recel et organisant la vente ou l'échange d'objets mobiliers)

Fait à SAINT-ÉPAIN, le

(signature du demandeur)

(cachet de l'entreprise).

N.B. Un récépissé vous sera remis lors du contrôle sur place. Afin de respecter la législation en matière de marchés à la brocante, soumis à autorisation municipale, les renseignements fournis par les exposants seront consignés sur un cahier paraphé à la disposition des services fiscaux, des douanes et des services de la concurrence, consommation et répression des fraudes.